

CHAMPIONNAT NATIONAL de RUGBY à VII - Minimes  
(24) 25 et 26 mai 2023 – Béthune (62)

# LES MINIMES .BÉTHUNE.



**RUGBY**  
**25-26**  
**MAI 2023**

*Championnat National UGSEL*

**UGSEL - Fédération sportive éducative de l'Enseignement Catholique**  
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris - Tel: 01.44.41.48.50

Crédit Mutuel



**BÉTHUNE**  
SMART CITY



**CASAL SPORT**  
STABILISER LA PRATIQUE  
DU SPORT ENSEMBLE



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

<b>ACCUEIL</b>	<b>Mercredi 24 mai 2023 à partir de 16h30</b> <b><i>Au collège St Vaast – 141 rue P Doumer -62400 Béthune ( fléchage)</i></b> -18h30 : tirage au sort des poules/réunion technique -19h30 : repas -20h30 : retour sur les hébergements
<b>DELEGUES SPORTIFS</b>	
<b>REFERENT comité PdeC</b>	Stéphane Kubiak 06 85 14 74 75
<b>REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL</b>	
<b>CONTACT ORGANISATEUR</b>	T Broux - comité62 : 06 89 47 48 85
<b>RESPONSABLE JEUNES OFFICIELS</b>	
<b>LIEUX DES COMPETITIONS</b>	Centre sportif <b>Léo Lagrange</b> , 354 rue Fernand bar 62400 Béthune (50°31'56N/2°37'52 E) Complexe sportif <b>Georges Carpentier</b> , rue Jean Bart 62131 Verquin (50°30'8'N / 2°37'44 E) voir plans
<b>PRESENTATION DES EQUIPES</b>	Lors du tirage au sort des poules le mercredi 24/05/2023 les équipes seront amenées à se présenter avec leur maillot d'établissement, une photo sera faite au même moment.
<b>HEBERGEMENT</b>	Hébergements libres : cf liste d'hôtels (à moins de 10Km du centre de Béthune). Nous avons sollicité les hôtels les plus proches du collège (repas du soir) et des stades
<b>RESTAURATION</b>	<b>Soirs:</b> Mercredi 24 et jeudi 25 mai 2023 19h 30 : au collège St Vaast – 141 rue P Doumer 62400 Béthune <b>Midi</b> Jeudi 25/04/2023 – sur terrains Vendredi 26/05/2023 – paniers repas sur lieu des finales sur réservation – voir questionnaire : 1) à retourner par email obligatoirement pour le lundi <b>15 mai 2023 - 18h</b> 2) à retourner par courrier avec règlement à UGSEL PdeC -Arras
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>	Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : <b>12€.</b>
<b>PRIMES KILOMETRIQUES</b>	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par Kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
<b>PREMIER SECOURS</b>	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et, est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par lesservices locaux. (prise en compte particulière pour le rugby). Une antenne de la sécurité dans la mesure du possible sera mise en place.

---

<b>PASTORALE</b>	Un temps fort sera partagé lors de l'ouverture des rencontres le jeudi 25/04/2023
<b>CERCLE DU RESPECT</b>	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels-encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle. Chaque équipe dira une phrase, qu'ils auront composée ou trouvée, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national.
<b>CADEAU SOUVENIR</b>	Chaque participant se verra remettre un tee-shirt.
<b>ANIMATIONS</b>	Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du jeudi 25 mai 2023 (19h).
<b>ACCES ET STATIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collège St Vaast : petit parking du GI de Gaulle à proximité (200m à pieds du collège)</li><li>• Parking des stades</li></ul>
<b>PHOTOS</b>	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.
<b>BALLONS</b>	Chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le Ballon : <b>T5 en MG / T4 en MF.</b>

---

## ASPECTS REGLEMENTAIRES

<b>REGLEMENT</b>	Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2019 – 2020 parus sur le site de l'UGSEL nationale ( <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a> ). Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (visibles sur le site national)
<b>CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)
<b>LICENCES</b>	Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
<b>PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL</b>	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de <a href="http://www.ugsel.org">l'UGSEL nationale</a> . Commission des réclamations en référence à article 28.3
<b>ARBITRAGE ET JEUNES OFFICIELS</b>	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs. Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille, (élite et promotionnel) et les Juniors Garçons (filière promotionnelle) et cadets - Juniors garçons Foot (filière élite) doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, super-territorial (ex superrégion) ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée. En Junior Garçon (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié suite à un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible. Pour toutes les catégories sauf JG Elite, une <b>somme forfaitaire de 300€</b> devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes. Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée. Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires. Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.
<b>TENUE</b>	Doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux – en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10)
<b>RESPONSABILITES</b>	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour
<b>DEROULEMENT DE LA COMPETITION</b>	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.



UGSEL  
Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org